

LIVRET ETUDIANT



LICENCE ÉTUDES CULTURELLES

Niveau 3

Parcours Métiers du livre et médiation numérique

2023 - 2024

Département Métiers de la Culture

29 Boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand

04 73 34 66 81

Sommaire

► Présentation du département des Métiers de la culture.....	3
► Présentation générale de la licence Etudes culturelles.....	4
► Poursuites d'études et débouchés professionnels.....	5
► Equipe pédagogique de l'année de N3 Livre et médiation numérique.....	6
► Maquette des enseignements de N3 Livre et médiation numérique.....	7
► Définition et détails des contenus pédagogiques.....	9
► Calendrier des activités pédagogiques 2023-2024.....	13
► Règlement général.....	14
► Informations pratiques.....	15

PRESENTATION DU DEPARTEMENT METIERS DE LA CULTURE

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, métiers du livre et numérique, tourisme). Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

Direction de Département

Françoise LEBORGNE

Mail : francoise.le_borgne@uca.fr

Bureau 304

Responsable de la mention Etudes culturelles

Catherine MORGAN PROUX

Mail : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Bureau 301

Tel : 04 73 34 66 71

Direction du parcours livre et médiation numérique

Rachel EL SAYED

Mail : rachel.el_sayed@uca.fr

Bureau 308

Tel : 04-73-34-65-23

Responsable pédagogique du N3 Livre et médiation numérique

Rachel EL SAYED

Mail : rachel.el_sayed@uca.fr

Bureau 308

Tel : 04-73-34-65-23

Responsable des relations internationales

Catherine MORGAN PROUX

Mail : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Bureau 301

Tel : 04 73 34 66 71

Secrétariat de Licence Etudes culturelles

metiersdelaculture.LCSH@uca.fr

Stéphanie PEREZ

Mail : stephanie.perez@uca.fr

Bureau 207

Tel : 04 73 34 66 81

PRESENTATION GENERALE DE LA LICENCE ÉTUDES CULTURELLES

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements sont délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis **pour concevoir ou participer à un projet culturel** dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. **Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires.** La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par **des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales** : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon **deux parcours** : un **parcours Métiers du livre et médiation numérique** destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ; un **parcours Tourisme, culture et territoires** visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

La Licence mention Études culturelles repose sur une spécialisation progressive suivant un système d'ouvertures disciplinaires avec d'autres licences.

Pour le parcours Métiers du livre et médiation numérique, les cours d'ouverture disciplinaire concernent l'une des formations suivantes (au choix) :

- la Licence de Lettres.
- la licence d'Histoire et l'Art et archéologie.
- la licence en Métiers du livre franco-allemands

Pour le parcours Tourisme, culture et territoires, les cours d'ouverture disciplinaire concernent l'une des formations suivantes (au choix) :

- la licence de Géographie
- la licence de Sociologie

A partir de la 2ème année, la Licence mention Études culturelles ajoute les choix suivants pour préparer les étudiant(e)s jusqu'en N3 aux différentes matières du parcours MEEF, des concours du 1^{er} et Second degré afférents ainsi que ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale :

- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Sciences »
- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Administration »

POURSUITES D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Quelles sont les poursuites d'études à l'UCA ?

À l'issue du N2 les étudiants ont la possibilité d'intégrer au sein du département :

- la licence Professionnelle Guide Conférencier : médiateur des patrimoines ;
- la licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques.

À l'issue du N3 les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters. Il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours qui s'inscrivent dans le prolongement de la licence Études Culturelles :

- Métiers du livre et stratégies numériques ;
- Accompagnement culturel et touristique des territoires
- Action culturelle et artistique

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1er cycle :

- Master MEEF premier degré (INSPE)
- Master « Lettres et création littéraire » parcours « Littératures et Sociétés » (UFR LCSH)
- Master « Métiers du livre et de l'édition » parcours « Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales » (E-CELJG)
- Master LLCER, parcours « Média et médiation culturelle » (UFR LCC)
- Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » parcours « Mondes contemporains » (UFR LCSH)
- Master « Civilisations, cultures, sociétés » (UFR STAPS)
- Master Sociologie (UFR LCSH)

Quels sont les débouchés professionnels ?

Le parcours Métiers du livre et médiation numérique entend former :

- **des libraires** (éventuellement après une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » ou un master « Direction de projet ou établissements culturels » parcours « Métiers du livre et stratégies numériques » ;
- **des bibliothécaires et des conservateurs des bibliothèques** (après une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » ou un master « Direction de projet ou établissements culturels » parcours Métiers du livre et stratégies numériques » et/ou un concours de Catégorie A ou B (Fonction publique d'état ou Fonction publique territoriale) ;
- **des documentalistes** (après une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques », un master « MEEF Professeur documentaliste » ou un master « Direction de projet ou d'établissement culturel » parcours Métiers du livre et stratégies numériques ») ;
- **des éditeurs et assistants d'édition** (après un master « Métiers du livre et de l'édition ») ;
- **des responsables de projet culturel spécialistes de la médiation numérique dans une entreprise, une collectivité, une association, une médiathèque** (après un master « Direction de projet ou établissement culturels » parcours Métiers du livre et stratégies numériques »).

EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ANNEE DE N3 LIVRE ET MEDIATION NUMERIQUE

Responsable pédagogique de N3 Livre et médiation numérique

Rachel EL SAYED

Mail : rachel.el_sayed@uca.fr

Bureau 308

Tel : 04-73-34-65-23

Enseignants et enseignants-chercheurs

- **BADRA Lamia**, MCF Information communication
- **BRICAULT Céline**, PRAG Lettres
- **DAUVERGNE Fabienne**, PRAG Anglais
- **EL SAYED Rachel**, PRCE Documentation
- **HOUILLON Julie**, PAST Libraire
- **LARDY Caroline**, MCF Cinéma
- **LEPRON Myriam**, PRAG Lettres
- **SIMON Aimée**, PRAG Economie-gestion
- **TRAPIER Etienne**, PRCE Documentation

Professionnels

- **ANDRIEUX François**, éditeur de livres illustrés *Tibert éditions*
- **BLAZY Floriane**, professeur documentaliste au collège Michel de l'Hospital à Riom
- **DUMAS Anne**, avocate
- **FLAHAULT Camille**, graphiste
- **SIMONINI Sophie**, bibliothécaire lecture publique

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENT DE N3 LIVRE ET MEDIATION NUMERIQUE

Semestre 5

UE	Bloc de compétences	Crédits	Intitulé	Volume horaire	Intervenants
50	Connaissances disciplinaires	3	Transition numérique en bibliothèques et médiathèques	12h CM 12h TD	Etienne TRIPIER
51	Connaissances disciplinaires	3	Centre de documentation	12h CM 12h TD	Lamia BADRA Rachel EL SAYED
52	Connaissances disciplinaires	3	Communication et production de contenus numériques	24h TD	Rachel EL SAYED
53	Connaissances disciplinaires	3	Science et culture de l'information	12h CM 12h TD	Etienne TRIPIER
54	Connaissances disciplinaires	3	Communication visuelle – PAO	24h TD	Camille FLAHAULT
55	Connaissances disciplinaires	3	Anglais de spécialité Métiers du livre	12h CM 12h TD	Fabienne DAUVERGNE
56	Ouverture disciplinaire – Métiers du livre	3	Droit et propriété intellectuelle	12h CM 12h TD	Anne DUMAS
57	Ouverture disciplinaire – Métiers du livre	3	Littérature de jeunesse	12h CM 12h TD	Sophie SIMONINI
58	Ouverture disciplinaire – Métiers du livre	3	Histoire littéraire, intermédialité et transmédiatité M-A 19 ^{ème} siècle	12h CM 12h TD	Céline BRICAULT
59	Compétences transversales	3	Stage – e-portfolio	24h TD	Rachel EL SAYED

Pour les étudiants qui suivent un parcours pluridisciplinaire Lettres-science ou Lettres-administration, les UE 56 – 57 et 58 du bloc disciplinaire Métiers du livre sont substituées par :

► **le bloc ouverture disciplinaire Lettres-sciences composé de trois UE :**

UE 56 : Langue française

UE 57 : Littérature de jeunesse

UE 58 : Mathématiques

► **le bloc ouverture disciplinaire Lettres-administration composé de trois UE :**

UE 56 : Droit de la décentralisation

UE 57 : Libertés publiques

UE 58 : Droit communautaire

Semestre 6

UE	Bloc de compétences	Crédits	Intitulé	Volume horaire	Intervenants
60	Connaissances disciplinaires	3	Edition et médiation numérique	12h CM 12h TD	François ANDRIEUX
61	Connaissances disciplinaires	3	Librairie et partenariats	12h CM 12h TD	Julie HOUILLON
62	Connaissances disciplinaires	3	Gestion des collections	12h CM 12h TD	Lamia BADRA Floriane BLAZY
63	Connaissances disciplinaires	3	Cinéma en bibliothèque	12h CM 12h TD	Caroline LARDY
64	Connaissances disciplinaires	3	Création numérique	24h TD	Rachel EL SAYED
65	Connaissances disciplinaires	3	Conduite de projet culturel	12h CM 12h TD	Aimée SIMON
66	Connaissances disciplinaires	3	Anglais de spécialité Métiers du livre	12h CM 12h TD	Fabienne DAUVERGNE
67	Ouverture disciplinaire – Métiers du livre	3	Histoire littéraire, intermédialité et transmédialité 20e-21 ^e s.	12h CM 12h TD	Myriam LEPRON
68	Ouverture disciplinaire – Métiers du livre	3	Communication écrite	12h CM 12h TD	Etienne TRIPIER
69	Compétences transversales	3	UE Libre	Variable selon UE choisie	

Pour les étudiants qui suivent un parcours pluridisciplinaire Lettres-science ou Lettres-administration, les UE 67 et 68 du bloc disciplinaire Métiers du livre sont substituées par :

► **le bloc ouverture disciplinaire Lettres-sciences composé de trois UE :**

UE 67 : Sciences de l'éducation + stage filé

UE 68 : Sciences de la vie et de l'environnement + Sciences de la matière

► **le bloc ouverture disciplinaire Lettres-administration composé de trois UE :**

UE 67 : Histoire de l'administration

UE 68 : Droit administratif

DEFINITION ET DETAILS DES CONTENUS PEDAGOGIQUES

SEMESTRE 5

UE 50 - Transition numérique en bibliothèques

Etude de l'impact du numérique sur les bibliothèques et médiathèques, les professionnels du secteur, les collections, et les pratiques des usagers. Ce cours portera sur l'évolution de ces lieux et la manière dont les bibliothèques utilisent les technologies de l'information et de la communication pour innover, communiquer, mettre en place des dispositifs de médiation et proposer des services aux usagers dans et hors les murs.

UE 51 – Centre de documentation

Information documentation et documentation en entreprise (Lamia Badra) :

> Sciences de l'information et l'information-documentation : décrire la particularité de cette science qui s'intéresse au document et à la question des pratiques informationnelles en contexte professionnel.

> Documentation en entreprise : analyser l'environnement professionnel du métier de documentaliste d'entreprise, définir ses missions et ses principales activités, décrire ses outils et méthodes de travail.

Documentation scolaire (Rachel El Sayed) : historique et évolution des centres de documentation et d'information en établissement scolaire. Présentation du métier de professeur documentaliste, ses enjeux et ses missions avec des exemples de mise en œuvre de projets pédagogiques et de médiation culturelle.

UE 52 – Communication et production de contenus numériques

Etude des fondamentaux théoriques du web et plus spécifiquement du web 2.0, de ses pratiques et ses services, des différents contenus (écriture web, vidéo, iconographie, infographie). Introduction au *Content Marketing* et à l'e-réputation. Les étudiants réfléchiront à la mise en œuvre d'un projet web appliqué au secteur du livre et de la lecture avec une production de contenus numériques destinés à la publication sur le web. Les objectifs sont de savoir utiliser les différents outils du web dans un cadre professionnel, d'être capable de mettre en œuvre un projet web pour une structure professionnelle en respectant les règles de publication, et de développer une réflexion prospective des métiers du numérique.

UE 53 – Science et culture de l'information

Théories de l'information et de la communication. Epistémologie de la documentation. Méthodologie de la composition. Il s'agit de maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information ainsi que les savoirs à l'exercice des métiers de l'information documentation.

UE 54 – Communication visuelle – PAO

Etude des fondamentaux théoriques et pratiques de la communication visuelle. Outils du traitement de l'image bitmap et vectorielle, mise en page, de la PAO au web.

UE 55 – Anglais de spécialité Métiers du livre

Langue appliquée au secteur du livre.

UE 56 – Droit et propriété intellectuelle

Les cours magistraux permettront d'acquérir les bases juridiques et les réflexes concernant trois axes :

1. Manipulation des textes et des images. Incidences sur la vie privée et le droit à l'image.
 2. Droits d'auteur. Spécificité des contrats et actions des titulaires et leur exploitation.
 3. Numérisation et internet. Incidences des nouvelles technologies sur l'utilisation et protection des droits d'auteur
- Les travaux dirigés permettront des mises en situation et l'acquisition de pratiques professionnelles.

UE 57 – Littérature de jeunesse

Cette unité d'enseignement a pour objectif de découvrir l'étendue et la richesse de la littérature jeunesse. Aussi, différents genres sont abordés : périodiques, romans, albums... et analysés en lien avec l'actualité. Il s'agira d'observer les différentes stratégies éditoriales pour capter un public toujours plus large.

UE 58 - Histoire littéraire, intermédialité et transmédiatité M-A 19^{ème} siècle

Les étudiants consolident leurs connaissances en histoire littéraire du Moyen Âge au XIX^{ème} siècle afin de développer une culture littéraire et d'identifier les grands mouvements culturels de ces périodes. Ils réfléchissent à leur place dans la culture la culture générale et la culture contemporaine à travers les notions d'intermédialité et de transmédiatité.

UE 59 – Stage/e-portfolio

L'e-portfolio est un document numérique et évolutif personnel qui regroupe les apprentissages, expériences professionnelles et personnelles, compétences, projet professionnel, et réalisations des étudiants. Au cours du N3, les étudiants réalisent et présentent un *e-portfolio* numérique à partir des éléments identifiés lors du stage effectué au cours de la 2^{ème} année de licence. Il sera demandé aussi de rédiger un rapport de stage et de réaliser une soutenance pour la validation du stage.

SEMESTRE 6

UE 60 – Edition et médiation numérique

Le cours portera sur la définition même du métier d'éditeur et des enjeux de cette profession. Le rapport aux différents acteurs sera abordé, de l'imprimeur à l'auteur. Les mutations de l'édition seront étudiées, notamment numériques. Les droits d'auteur, l'impact écologique de la filière et le prix des livres feront l'objet d'une étude particulière. Enfin, la médiation numérique et le rapport à une communauté termineront ce cours.

UE 61 – Librairie et partenariats

La gestion d'une librairie, son stock, son fonctionnement, ses financements. La librairie comme lieu de vie culturelle : implication locale, mise en place de partenariats, animations. Perspectives pour la librairie actuelle en lien avec le numérique. Le cours sera concrétisé par un projet de développement de Librairie.

UE 62 – Gestion des collections

Il s'agit dans un premier temps d'étudier les concepts et les termes utilisés pour asseoir les bases d'une politique documentaire : qu'est-ce qu'une collection documentaire aujourd'hui (collection hybride et de plus en plus évolutive) ? Qu'est-ce qu'une Politique Documentaire (PD) ? Quelle la différence entre une PD et une Politique de Développement des Collections ? Pourquoi ce changement ? Comment peut-on mettre en place une PDC à la fois formalisée et évolutive ?

Ensuite, à travers l'état de l'existant, sera analysée la diversité des usages et des pratiques en mettant en évidence les spécificités des contextes (ex : bibliothèque universitaire, CDI, médiathèques, etc.). Enfin, l'évolution de la gestion des collections (freins et solutions possibles) pour continuer à soutenir les professionnels dans leur mission feront l'objet d'une réflexion ainsi que les pistes possibles pour que ces professionnels puissent toujours mieux répondre aux demandes des utilisateurs.

UE 63 – Cinéma en bibliothèque

Élaboration d'une collection (ouvrages et DVD) / Conception d'une programmation cinématographique / Animation d'un fonds audiovisuel.

Le cours se décline en deux temps :

► 12HCM

- Eléments théoriques de culture générale autour du cinéma fiction, documentaire, expérimental (repères historiques, esthétiques, sociologiques).
- Initiation au vocabulaire et à l'analyse filmique.
- Réflexion et étude de cas concrets autour de la constitution d'une collection ou d'une programmation.

► 12HTD

Evaluation : Contrôle continu

- Etude de textes de référence sur les problématiques du cinéma en médiathèque.
- Travail écrit de rédaction et interrogation orale.
- Participation-implication-progression.
- Exercices appliqués de simulation de la constitution d'un fonds sur les sites institutionnels.
- Exposé/dossier et propositions d'animation.

UE 64 – Création numérique

Concevoir un projet numérique culturel basé sur l'expérience utilisateur (UX) en mobilisant des outils collaboratifs et numériques de création. Etude théorique et pratique de l'expérience utilisateur, de la conceptualisation des idées (idéation) et de la conception d'interface digitale. Compréhension et mise en pratique des étapes d'un projet numérique avec une approche centrée sur l'utilisateur dans le domaine du livre et plus largement de la culture. Mise en œuvre d'un prototype d'application (ergonomie, architecture de l'information, design d'interface, interactions).

UE 65 – Conduite de projet culturel

Découvrir la méthodologie et les stratégies managériales liées à la création et gestion de projet culturel avec pour colonne vertébrale les bases théoriques de la médiation culturelle. Les étudiants seront confrontés à trois échelles de projet. Tout d'abord le projet de territoire, à travers le décryptage d'un schéma de développement territorial, puis le projet culturel dans les structures privées-publiques et enfin le projet lié à l'animation des lieux de diffusion de la lecture.

UE 66 – Anglais de spécialité Métiers du livre

Langue appliquée au secteur du livre.

UE 67 - Histoire littéraire, intermédialité et transmédialité 20e-21^e s.

Les étudiants consolident leurs connaissances en histoire littéraire du 20^{ème} au 21^{ème} siècle afin de développer une culture littéraire et d'identifier les grands mouvements culturels de ces périodes. Ils réfléchissent à leur place dans la culture la culture générale et la culture contemporaine à travers les notions d'intermédialité et de transmédialité.

UE 68 – Communication écrite

Préparation aux concours (dissertation, note de synthèse) à la rédaction de notes de services, de communiqués de presse. Entraînement à l'exposé oral.

UE 69 – UE Libre

Le choix de l'UE libre se fait parmi la liste fournie par l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-ue-libres/catalogue-des-ue-libres-76647.kjsp>.

Les cours de cette UE peuvent être réparties sur l'année ou sur un semestre. Un large choix est proposé par les différentes composantes de l'UCA (SUAPS, SUC, INSPE, etc.).

CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES 2023 – 2024

Réunions de rentrée	Du 04 au 08 septembre 2023 inclus
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 11 septembre 2023
<i>Suspension des cours Automne 2022</i>	<i>Du samedi 28 octobre 2023 au lundi 06 novembre 2023</i>
Fin des cours du 1 ^{er} semestre	Vendredi 08 décembre 2023
½ Semaine pédagogique du 1 ^{er} semestre	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023
Examens du 1 ^{er} semestre	
- Mineures pluridisciplinaires, LAS	Du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2023
- UFR LCC – UFR PSSSE	Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023
<i>Vacances universitaires Noël 2022</i>	<i>Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2023</i>
Examens du 1 ^{er} semestre (UFR LCC – UFR LCSH)	Du lundi 08 janvier 2024 au vendredi 12 janvier 2024
Début des cours du semestre 2	Lundi 22 janvier 2024
Délibérations des jurys	Entre le lundi 12 février et le vendredi 16 février 2024
<i>Suspension des cours Hiver 2023</i>	<i>Du samedi 24 février 2024 au lundi 4 mars 2024</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2023</i>	<i>Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024</i>
Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Vendredi 03 mai 2024
Semaine pédagogique du 2 ^{ème} semestre	Pas de semaine pédagogique ce semestre
Examens du 2 ^{ème} semestre	
- Mineures pluridisciplinaires, LAS, UE libres	Du lundi 6 mai 2024 au vendredi 24 mai 2024
- UFR PSSSE	Du lundi 27 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024 (si nécessaire)
- UFR LCC - LSCH	
Délibérations des jurys	Entre le lundi 10 juin et le vendredi 14 juin 2024
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} session)	
- UFR PSSSE	Du lundi 17 juin au vendredi 05 juillet 2024
- UFR LCC - LSCH	Du lundi 24 juin au vendredi 05 juillet 2024
Délibérations	Entre le lundi 08 juillet et le vendredi 12 juillet 2024
Fin des activités pédagogiques	Mardi 18 juillet 2024

REGLEMENT GENERAL

► *Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH*

L'**année** de N3 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le **semestre** est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'**UE** est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement). Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en **année supérieure conditionnelle**.

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour un examen ou une UE).

► *Absences*

L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, aux interventions de professionnels, aux conférences, aux sorties terrain est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation.

Les examens

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.

En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant. En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...).

► *Résultats/diplôme/relevé de notes*

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

INFORMATIONS PRATIQUES

► Les secrétaires du département

Les informations relatives à la licence Etudes culturelles sont affichées au département **Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage, bureau 207)**. Les étudiants doivent consulter fréquemment l’affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d’emploi du temps ou de salles, les dates d’examens, les offres de stage, etc...

Les **secrétariats « métiers du livre » et « tourisme »** sont généralement ouverts le matin 8h à 11h30 ; l’après-midi de 13h à 17h (lundi, mardi et jeudi) – 13h à 15h30 (mercredi) – fermé le vendredi après-midi. Les secrétariats peuvent être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une **boîte aux lettres (n°112)** est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d’attestation, demande de matériel, etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

► Les enseignants du département

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département au troisième étage et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils se situent au 3^{ème} étage.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu’une adresse email (consulter le site Internet de l’université).

► Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la **Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l’UFR LCSH Marie-Hélène Lafon** (site Gergovia) et la **Bibliothèque Universitaire du 2^{ème} étage à Gergovia**.

Le catalogue et l’ensemble des informations relatives aux BU sont consultables sur le site web : <https://bu.uca.fr>.

N’hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d’ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

► Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo

Pour cela, vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat pédagogique (bureau 207).

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

► L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/annuaire>

► Relations internationales

Cela concerne les séjours Erasmus, les stages à l'étranger, etc.

Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les relations internationales : <https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>

NB : Les informations données dans ce livret élaboré en juin 2023 ne devraient en principe pas être modifiées, sauf cas de force majeure.